Retrouvez-nous tous les jours sur
www.lemediaplus.com

média+
le quotidien des professionnels des médias

Jeudi 6 juillet 2017 - n°2 243

Le festival «Série Series» de Fontainebleau aura une septième édition en 2018

Le festival «Série Series» de Fontainebleau, qui s'adresse aux professionnels européens, aura une septième édition en 2018, année marquée par l'arrivée en France de deux nouveaux festivals consacrés à ce genre et ouverts au public, l'un à Lille et l'autre à Cannes. Le futur festival international des séries à Lille est piloté par l'équipe du festival de Fontainebleau, ce qui laissait planer un doute sur le maintien de l'événement à destination des professionnels. «Série Series», qui a réuni fin juin quelque 600 professionnels européens, va aussi s'exporter l'an prochain avec la création d'une édition originale à Ouagadougou (au Burkina Faso) dès février 2018, ont souligné les organisateurs mercredi dans un communiqué. Une session «hors les murs» se tiendra également en Norvège en septembre comme cela a déjà été fait au Danemark, en Hollande et à Paris. Ce festival, sans compétition, mise sur le partage d'expérience et est l'occasion de présenter des séries inédites ainsi que des projets en cours d'écriture, de production ou de tournage. Lors de l'édition 2017 fin juin, seize séries ont été présentées dont six en avant-premières mondiales. Quelque 2.500 visiteurs ont fait le déplacement pendant les trois jours de l'événement dans un contexte où les festivals consacrés aux séries se multiplient à grande vitesse dans l'hexagone. Outre Séries Mania à Paris qui a connu une fréquentation record pour sa huitième édition fin avril, la France accueillera deux nouveaux festivals en 2018: l'un à Lille soutenu par l'Etat et l'autre à Cannes adossé au marché international MipTV et soutenu par Canal+. Le Centre national du cinéma (CNC) versera près d'un million d'euros pour lancer la première édition du festival lillois, du 1er au 10 juin 2018. Une conférence de presse de présentation se tiend aujourd'hui jeudi 6 juillet au Centre national du cinéma. Outre ces grands rendez-vous attendus, les séries font aussi recette dans d'autres événements moins spécialisés comme le Fipa de Biarritz, le Festival de la fiction TV de la Rochelle, celui des créations télévisuelles de Luchon...

INTERVIEW

Chris KEYSER

Producteur & Scénariste de «The Last Tycoon»

SOMMAIRE

Actu des chaînes 3
France TV : une grille de rentrée ...
Actu des chaînes 4
TF1 : 12 nouveautés en fiction française à la saison prochaine
Justice 5
Non-paiement des droits: les 4 sociétés d'auteurs assignent Canal+ en justice
Mouvements 6
France Télévisions: la direction écarte ...
Radio 7
Radio Courtoisie : Henry de Lesquen évincé de la présidence de la station
CSA 8
Affaire Polanski: le CSA juge «déplacés» des propos de Catherine Deneuve
Social 9
Microsoft va supprimer «des milliers» d'emplois
Etude 10
Musique: le ministère de la Culture a ...
Récompenses 11
Prix Albert-Londres : le journaliste Samuel Forey, lauréat 2017
Technologies 12
Une start-up auvergnate creuse son ...
Technologies 13
Une application mobile de sous-titrage en temps réel pour sourds lancée en France
Audiences 14
Agenda 15

L'ACTU EN QUESTIONS

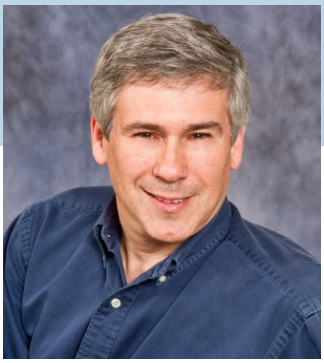

Chris KEYSER

Producteur & Scénariste

Interrogé dans le cadre du Festival de Télévision de Monte-Carlo, Chris KEYSER, Producteur & Scénariste pour des séries telles que «The Last Tycoon» surAmazon ou encore «Tyrant» sur FX, revient sur les enjeux actuels de la production audiovisuelle aux Etats-Unis. Entretien.

media+

A compter du 28 juillet, Amazon mettra en ligne «The Last Tycoon», votre dernière production. Quelle en est la genèse ?

Chris KEYSER

Inspiré du dernier roman inachevé de F. Scott Fitzgerald, dont le titre français est «Le Dernier Nabab», «The Last Tycoon» met en lumière les passions, la violence et l'ambition exceptionnelle du Hollywood des années 1930. Dans un monde assombri par la Grande Dépression, où plane l'influence grandissante de l'Allemagne d'Hitler, le «golden boy» Monroe Stahr (Matt Bomer) se retrouve pris dans des jeux de pouvoir avec son patron et mentor Pat Brady (Kelsey Grammer) pour préserver l'âme de leur studio. Cette série, je la coproduis avec un associé Billy Ray. Nous avons présenté le projet à 60 chaînes différentes, puis nous avons commencé à le développer pour HBO pendant 1 an. Au final, la network a décidé de laisser tomber pour travailler pour une autre série dans le domaine de la musique. Le développement a encore pris 1 an, notamment d'un point de vue scénaristique puisque Amazon nous a fait confiance.

media+

Disposiez-vous d'un budget plus important sur Amazon ?

Chris KEYSER

Oui, c'est le cas. Je ne peux pas spécifiquement entrer dans les détails, mais il s'agit de plusieurs millions de dollars par épisode. Amazon a investi l'argent nécessaire pour recréer l'environnement des années 1930. Nous avions un designer de production fantastique qui a notamment reçu des récompenses, un costumier qui a fait «Mad Men». Amazon a des ressources pour faire en sorte que la série reflète l'engagement de notre création. D'ailleurs, nombreux sont les territoires dans lesquels la série va être distribuée. Amazon a d'ailleurs pris le temps de tester le pilote en le mettant en ligne aux Etats-Unis. Les processus de distribution, d'écriture et de montage ne sont pas si différents de ce que nous ferions pour une autre chaîne.

media+

Le «binge watching» impacte-t-il votre manière d'écrire ?

Chris KEYSER

La manière dont nous créons nos scénarios est affectée par la façon dont le public va nous regarder. Le fait que tous les épisodes d'une série sont disponibles simultanément modifie notre approche narrative. On se rapproche de l'écriture d'un roman. Ainsi, l'épisode n'est que le chapitre d'un livre.

media+

Les plateformes de SVOD concurrencent-elles réellement les acteurs traditionnels ?

Chris KEYSER

En tant que scénaristes, ce sont de nouveaux partenaires. Nous sommes ravis qu'il y ait bien plus d'endroits où nous pouvons vendre nos scénarios. Amazon, Netflix, Apple, Hulu sont des bonnes nouvelles pour le public.

media+

Les séries sont de plus en plus nombreuses, mais avec de moins en moins d'épisodes. Cela impacte-t-il le business des scénaristes aux Etats-Unis ?

Chris KEYSER

Dans le contexte actuel, les saisons d'une vingtaine d'épisodes ou plus sur les grands networks hertziens se font rares. Nous sommes sur des commandes de 8, 10 ou 12 épisodes par série. Une tendance qui n'arrange pas franchement les scénaristes, payés par épisode.

Audiences

TF1 : «Camping paradis» leader du Prime mardi

TF1 diffusait mardi en Prime «Camping paradis» avec Laurent Ournac. Le téléfilm a réuni 4.075.000 fidèles, soit 19,3% de pda et 23,4% sur les FRDA de moins de 50 ans, selon Médiamétrie. La chaîne s'est placée en tête du Prime. La semaine dernière, le final de la saison 1 de la série américaine «L'Arme fatale», avec Damon Wayans et Clayne Crawford avait attiré en moyenne sur les 2 épisodes 4.940.000 fidèles, soit 22,2% de pda.

France 3 : 2ème du Prime avec la série «Tandem»

Mardi à 20h55, France 3 diffusait les 2 derniers épisodes inédits de la série «Tandem». Avec notamment Astrid Veillon et Stéphane Blancafort, ces derniers ont été suivis en moyenne par 3,5 millions de téléspectateurs, soit 16,1% de pda, selon les chiffres de Médiamétrie. Il s'agit de la meilleure performance pour la série depuis le lancement de la saison 1, précise la chaîne dans un communiqué. A noter que France 3 se place de nouveau en 2e position des chaînes en Prime. Pour info, la saison 1 de «Tandem» enregistre une moyenne de 14,6% de pda.

France 2 : «Aventures de médecine» en hausse mardi en Prime

France 2 diffusait mardi en Prime le magazine «Aventures de médecine» (Pulsations), autour du «Manger mieux, vivre mieux» présenté par Michel Cymes. Le programme a réuni 2.418.000 téléspectateurs, soit 11,5 % de pda, selon Médiamétrie. Le dernier numéro diffusé le mardi 4 avril, sur le thème «Vaincre les maladies» avait réuni 898.000 curieux soit 3,5% de part d'audience.

Actu des chaînes

France TV : une grille de rentrée «renouvelée» pour «rassembler» mais toujours de l'information

Une grille «renouvelée» pour «rassembler» et «mieux représenter» mais également toujours de l'»investigation» et de l'information: tel est le leitmotiv des dirigeants de France Télévisions pour la rentrée. La patronne de France Télévisions Delphine Ernotte a ouvert mardi la présentation de cette nouvelle grille par une minute de silence en hommage aux 3 journalistes tués à Mossoul, Stefan Villeneuve, Véronique Robert et Bakhtiyar Haddad, qui préparaient un reportage pour «Envoyé Spécial», et à Hervé Ghesquiere, grand reporter décédé d'un cancer mi-juin. «Nous sommes la seule télévision à consacrer du temps et des moyens à l'investigation et au grand reportage et il y aura toujours de la place et des moyens pour l'investigation à France Télévisions», a-t-elle tenu à rappeler. «L'information est la colonne vertébrale des antennes», a abondé le directeur des programmes Xavier Couture, qui présentait sa 1ère grille au sein du groupe et a également insisté sur le «renouvellement des visages» à l'antenne. Côté info, c'est l'arrivée d'Anne-Sophie Lapix aux manettes du 20H en remplacement de David Pujadas qui illustre cette nouvelle volonté. Sans dévoiler les détails de ce 20H nouvelle formule, la journaliste a juste indiqué qu'il y aurait un nouveau décor et qu'elle était déjà au travail. Sur France 2, Laurent Delahousse présentera également une nouvelle émission en 2 parties, avec reportages et témoignages dans «19h le dimanche» et un grand entretien dans «20h30 le dimanche». «Envoyé Spécial», dont le rédacteur en chef a été remercié en début de semaine, sera diffusé 3 jeudis par mois avec toujours «de l'enquête et de l'investigation», malgré une nouvelle formule, a indiqué le directeur de l'information Yannick Letranchant. «Complément d'enquête», également le jeudi, devient hebdomadaire et «L'Emission Politique», une fois par mois, sera confiée à Léa Salamé. France 2, qui a vocation à être «la chaîne principale de la Nation», selon Xavier Couture, verra ses après-midis remodelés. La Deux a connu cette année des difficultés avec ses émissions de l'après-midi, déprogrammées faute d'audience. Les dirigeants ont assuré que les audiences étaient secondaires par rapport à la mission de service public du groupe. «On va les stabiliser l'année prochaine mais ça ne peut pas être le seul combat», a indiqué Delphine Ernotte. Deux nouveaux magazines sont annoncés: une émission à base de témoignage qui se déroulera en public, «Ça commence aujourd'hui», présentée par l'animatrice Faustine Bollaert à 14h00. Puis à 15h00 «On ne pense qu'à ça», magazine autour de la thématique de l'amour présenté par Daphné Bürki. A 16h00, Sophie Davant présentera une émission/jeu autour de la brocante puis les jeux animés par Olivier Minne et Sidonie Bonnec ainsi que celui de Nagui reviendront à l'antenne en fin d'après-midi. «Parfois les animateurs changent, il y a plus de femmes et plus de jeunes, mais surtout et avant tout il y a des hommes et des femmes d'expérience qui ont la confiance de nos spectateurs», a résumé Delphine Ernotte au sujet de cette grille de rentrée sur France Télévisions. Autre nouveauté sur France 2, la case documentaire «Infrarouge» sera incarnée par Marie Drucker et suivie d'une nouvelle case documentaire, «25 nuances de doc». La patronne de France 2 Caroline Got a également indiqué que l'accent serait mis «sur la création française et sur la fiction française», avec 74 soirées inédites, soit 11% de plus que cette saison.Sur France 3, «Thalassa» reviendra le lundi. Le mardi sera consacré à la fiction sociétale, le mercredi à l'histoire et au patrimoine avec notamment «Des racines et des ailes», le jeudi au cinéma d'auteur et vendredi au divertissement. En régions, on découvrira quelques recrues comme l'ex-miss France Malika Ménard ou le chanteur Kamini. Sur France 5, le journaliste Mathieu Vidard, qui présente «La Tête au Carré» sur France Inter, animera une case science le mardi.

Audiences

M6 : démarrage timide pour la série «Quantico» mardi en Prime

M6 diffusait mardi en Prime le lancement de la saison 2 de la série «Quantico» avec Priyanka Chopra. Les deux premiers épisodes inédits de la soirée ont réuni en moyenne 2,8 millions de curieux, soit 13,1% de part d'audience et 23% sur les Femmes Responsables des Achats de moins de 50 ans, selon les chiffres de Médiamétrie. Pour info, en juillet 2016, les deux premiers épisodes de la saison 1 avaient séduit en moyenne 4,8 millions de curieux, soit 21,3% de part d'audience.

W9 : «Le grand chemin» leader du Prime TNT mardi

W9 diffusait mardi en Prime le film «Le grand chemin». Le long métrage a réuni 726.000 cinéphiles, soit 3,5% de part d'audience, selon les chiffres de Médiamétrie. La chaîne se place ainsi leader du Prime TNT. Suivent France 5 et la série documentaire «Nus et culottés» avec 651.000 curieux, soit 3% de part d'audience. Troisième place pour «Le dernier des Mohicans» sur NRJ12 avec 636.000 téléspectateurs, soit 3% de pda.

TF1 : «New York, unité spéciale» leader du Night mardi

TF1 diffusait mardi 4 juillet à 23h00, la série américaine «New York, unité spéciale». L'épisode «Telle est prise» a réuni 1.735.000 fidèles et 15% de part d'audience, selon les chiffres de Médiamétrie. Des scores supérieurs à la série «Ironside» diffusée la semaine dernière puisque l'épisode «Jouer sur les deux tableaux» avait réuni 854.000 fidèles, soit 13,1% de part d'audience.

Actu des chaînes

TF1 : 12 nouveautés en fiction française à la saison prochaine

TF1 prévoit le lancement de 12 nouveautés de fiction française, mini-séries et téléfilms, pour la saison prochaine et promet une offre «trés événementielle», a indiqué le directeur général adjoint du groupe Ara Aprikian dans un entretien au «Figaro» publié mercredi.

«Nous avons fait bouger considérablement les lignes et nous allons continuer, notamment dans la fiction française, en lançant 12 nouveautés. Des mini-séries et des unitaires événementiels comme La Mante avec Carole Bouquet et Fred Testot ou Insoupçonnable avec Emmanuelle Seigner et Melvil Poupaud», détaille le directeur des contenus.

«Nous aurons aussi de nouvelles franchises: Les Bracelets rouges avec Natacha Reigner et Mikael Youn ou encore Les Chamois avec François Berléand et Julie Depardieu. En 2018, nous diffuserons Gone, la première série américaine issue de notre accord de production avec NBCUniversal et RTL», poursuit-il. Côté sport, la Une diffusera «les 28 meilleures affiches du Mondial de foot 2018 dont nous avons l'exclusivité en gratuit».

La chaîne diffusera son feuilleton quotidien «Demain nous appartient» à partir du 17 juillet. «À la rentrée, en fonction du succès rencontré, nous réfléchirons à une deuxième saison l'été prochain», précise-t-il. Estimant que la stratégie multichaînes du groupe est «couronnée de succès», Ara Aprikian espère à la saison prochaine «stabiliser» le succès de «Quotidien», l'émission de Yann Barthès, «en le prolongeant à travers la construction de programmes en lien avec cet univers». TMC prévoit ainsi la diffusion du spectacle de Vincent Dedienne et de nouvelles émissions de Martin Weill.

La saison prochaine sera également «celle d'une clarification des lignes éditoriales de NT1 et HD1, avec un changement d'habillage début 2018 pour les deux chaînes», a-t-il ajouté.

CSA

CSA/ C8 : propos tenus dans l'émission «Il en pense quoi Matthieu?» du 9 décembre 2016 : réponse au plaignant

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a été saisi au sujet d'une séquence diffusée dans l'émission Il en pense quoi Matthieu ? diffusée le décembre 2016. Le plaignant avait été choqué par la violence des propos tenus par l'animateur et les chroniqueurs à l'égard de Caitlyn Jenner et considérait ces propos comme humiliants et méprisants pour les personnes transgenres. Après examen, le Conseil a considéré que, si les propos étaient incontestablement regrettables et vulgaires, l'animateur avait convenablement réagi à ceux-ci. Par conséquent, aucun manquement de la chaîne à ses obligations n'a été relevé. Toutefois, le Conseil a fait part des préoccupations du plaignant aux responsables de la chaîne C8 et leur a demandé d'être particulièrement vigilants lorsque de tels propos, pouvant discriminer les personnes transgenres, sont tenus à l'antenne.

Audiences

BFMTV, 5ème chaîne de France pour l'édition spéciale «discours d'Edouard Philippe face à l'Assemblée» mercredi 4 juillet

Mardi 4 juillet, à l'occasion du discours d'Edouard Philippe devant l'Assemblée Nationale, l'édition spéciale mise en place par BFMTV avec la retransmission du discours en direct, a réuni 454.000 téléspectateurs en moyenne, soit 5,8% de part d'audience nationale avec un pic à 649.000 téléspectateurs en moyenne à 16h16, selon les chiffres de Médiamétrie cités par la chaîne dans un communiqué de presse. Durant la retransmission du discours d'Edouard Philippe (15h06/16h13), BFMTV était cinquième chaîne de France. Sur l'ensemble de la journée du mardi 4 juillet, BFMTV a réalisé 3,3% de part d'audience nationale. Sur l'ensemble de la journée du mardi 4 juillet, la chaîne BFMTV était sixième chaîne de France.

LCP - Assemblée Nationale: jusqu'à 1,31% de part d'audience et 1 million de télespectateurs le 4 juillet devant la déclaration d'Edouard Philippe

Ce mardi 4 juillet de 15h00 à 19h00, à l'occasion de la déclaration de politique générale du Premier ministre Edouard Philippe, au cours de laquelle il a détaillé les mesures concrètes sur les volets économique et social avant d'obtenir la confiance de l'Assemblée nationale, jusqu'à 1,31% de part d'audience et plus de 1 million de téléspectateurs ont regardé la chaîne LCP-Assemblée Nationale, selon les chiffres de DIGITIME, filiale de Médiamétrie et Netgem, sur les abonnés télévision du parc SFR, cités dans le communiqué de presse de LCP-Assemblée Nationale.

Justice

Non-paiement des droits: les 4 sociétés d'auteurs assignent Canal+ en justice

Les 4 sociétés d'auteurs, la SACD, la Sacem, la Scam et l'ADAGP, ont assigné Canal+ en justice pour non respect de leurs obligations contractuelles, la chaîne ne leur versant plus aucun droit d'auteur depuis fin 2016, a indiqué mercredi la Sacem. Cette 1ère assignation a été déposée au tribunal de grande instance de Nanterre et concerne la chaîne Canal+. Des assignations à d'autres entités du groupe, notamment à Canalsat, devraient suivre, selon l'organisme. Contactée, la chaîne a indiqué n'avoir pas encore reçu l'assignation. Une trentaine de contrats, en cours, lient des entités du groupe Canal+ (telles que C8, CNews, CStar...) à ces sociétés qui collectent les droits dus aux auteurs par les télévisions, radios et nouveaux médias en contrepartie de la diffusion de leurs oeuvres (musiques, films, séries, etc). Fin 2016, le groupe Canal+ (filiale du groupe Vivendi contrôlé par Vincent Bolloré) a contacté ces sociétés «afin d'obtenir un rabais d'entre -60 et -80% sur ces contrats, au motif que des nouvelles offres avaient été lancées et que Canal+ allait mal», raconte une source proche du dossier. «Profitant de cet argument, le groupe Canal+ a décidé de stopper l'intégralité des paiements aux créateurs tout en continuant à exploiter à foison la création des auteurs», regrette cette source. Le groupe est censé s'acquitter de droits, calculés en fonction du c.a., tous les trimestres. Sa dette aux sociétés d'auteurs s'élève pour l'instant à environ 50 millions d'euros, selon la source. Plusieurs organismes représentant les auteurs ont déploré ce non-paiement des droits (le SNJ-CGT, l'Association des auteurs, réalisateurs, producteurs (ARP), le Syndicat national des auteurs et des compositeurs...). «Le droit d'auteur est le «salaire» de l'auteur, il ne peut pas être la variable d'ajustement des comptes des sociétés audiovisuelles», déplorent dans un communiqué commun 5 organismes de défense des droits des créateurs et artistes (Snac, ATAA, UCMF, Unac, Upad), menaçant «d'interdire la diffusion de leurs créations sur les chaînes du Groupe Canal+». Le ministère de la Culture devait recevoir le président et le DG de Canal+ mercredi après-midi pour «faire le tour des dossiers en cours».

Récompenses

France 5 primée au Grand Prix International URTI du Documentaire d'Auteur

Lors de la 36ème édition du Grand Prix International URTI du Documentaire d'Auteur, France 5 a reçu le prix Martine Filippi de la découverte pour le documentaire «Vous n'aurez pas ma haine» d'Antoine Leiris et Karine Dusfour. Le Grand Prix International URTI du Documentaire d'Auteur, réunit 10 films en compétition de 8 pays, et récompense des documentaires qui se distinguent par la qualité éditoriale et technique, mais aussi par l'originalité du sujet et du point de vue exprimé. Le documentaire «Vous n'aurez pas ma haine» produit par Eclectic Presse, a été diffusé sur France 5 le 13 novembre 2016 à 20h50, à l'occasion des commémorations des attentats du 13 novembre 2015. Antoine Leiris, journaliste et auteur du texte emblématique «Vous n'aurez pas ma haine» part à la rencontre de celles et ceux qui, depuis le 13 novembre 2015 ou parfois depuis plusieurs années, s'appliquent à construire une vie tournée vers les autres sur les décombres de celle qu'ils ont perdue ce jour-là.

En Bref...

TCM Cinéma lance «Petit Illustré des gros clichés d'Hollywood», nouvelle production originale lundi 10 juillet à 20h40

TCM Cinéma lance sa nouvelle production originale «Petit Illustré des gros clichés d'Hollywood» lundi 10 juillet à 20h40. Tiré des recueils éponymes d'Allan Barte édités par Jungle !, ce nouveau programme court de 40 secondes est un décryptage drôle et malin des plus gros clichés des films hollywoodiens mis en scène dans une animation minimale et impertinente à l'humour mordant. Le programme «Petit illustré des gros clichés d'Hollywood» est une production interne de TCM Cinéma de 14 épisodes. Un format court adapté autant à l'antenne qu'aux réseaux sociaux et notamment au compte Instagram de TCM Cinéma qui vient d'être lancé. Ce nouveau programme vient s'ajouter aux créations originales comme «Nos théories» lancée en janvier dernier en collaboration avec le magazine «Rockyrama», avec le sous-titre «Ce qu'on vous cache. Ce qu'on va vous montrer, ce qu'on va démontrer».

Le nouveau Dailymotion désormais disponible en France

Dailymotion, principale plateforme européenne d'agrégation et de partage vidéos, annonce le lancement en France de sa nouvelle application Dailymotion et de sa version Desktop. Les utilisateurs pourront y retrouver des vidéos sur les sujets qui les intéressent au sein «d'une nouvelle expérience utilisateur plus intuitive et plus fluide», précise le Groupe dans un communiqué de presse. Les utilisateurs français peuvent dès à présent se rendre sur l'App store et Google Play pour télécharger gratuitement la nouvelle application Dailymotion et sur Dailymotion.fr pour découvrir la version desktop.

Mouvements

France Télévisions: la direction écarte Jean-Pierre Canet, le rédacteur en chef d'«Envoyé Spécial»

Le rédacteur en chef d'»Envoyé spécial» Jean-Pierre Canet, nommé en avril 2016, n'a pas été reconduit à son poste par France Télévisions en raison de désaccords éditoriaux, a indiqué mardi le groupe audiovisuel, confirmant des informations de presse. Son contrat, qui arrivait à échéance le 30 juin, n'a pas été renouvelé, a indiqué le directeur de l'information de France Télévisions, Yannick Letranchant.

La direction lui reproche notamment de ne pas l'avoir informée de l'organisation d'un reportage à Mossoul en Irak, au cours duquel sont décédés les journalistes Véronique Robert, Stephan Villeneuve et Bakhtiyar Haddad, dans l'explosion d'une mine il y a quinze jours.

Le rédacteur en chef a commandé en urgence ce reportage le vendredi 16 juin dans l'après-midi à la société #5 Bis Productions, et quand la mine a explosé le lundi, la direction n'en avait pas été informée tandis qu'Elise Lucet (présentatrice d'«Envoyé spécial») venait de l'apprendre, explique M.Letranchant.

France Télévisions ne remet toutefois pas en cause l'organisation de ce reportage: «Il y avait un intérêt éditorial et les consignes de sécurité ont été instruites tout à fait normalement par l'équipe», a souligné le patron de l'information. Arrivé à la tête de l'émission de France 2 en avril 2016, proche d'Elise Lucet, Jean-Pierre Canet était en conflit avec la direction depuis qu'elle avait retardé la diffusion d'un reportage mettant en cause Nicolas Sarkozy dans l'affaire Bygmalion, fin 2016. Jean-Pierre Canet reconnaît qu'il y a eu un «défaut d'information», mais plaide pour un «vrai choix journalistique, en ayant suivi un protocole habituel, très sérieux et précis».

La rédaction d'«Envoyé Spécial» lui a apporté son soutien dans un mail envoyé lundi à Yannick Letranchant. «C'est un excellent rédacteur en chef, un irréprochable journaliste (...) Son indépendance, sa rigueur, son exigence font de lui un digne représentant du service public», soulignent les journalistes dans ce courrier publié par le site Arrêt sur images et confirmé par des journalistes de la rédaction.

«Si le drame était survenu le 15 juillet, il n'aurait plus été en place de toute façon», a estimé un journaliste proche de l'émission. «Envoyé Spécial», avec un nouveau rédacteur en chef (ou nouvelle rédactrice en chef), va poursuivre à la rentrée le virage entamé au printemps pour «revenir à l'ADN de l'émission», avec plus de reportages et moins d'investigation, a expliqué le directeur de l'info du groupe. «Si le problème était un changement éditorial, on avait apporté toutes les garanties», regrette Jean-Pierre Canet, qui souhaite «le meilleur» à l'équipe de l'émission.

Une équipe d'une autre émission de France 2, «Complément d'enquête», qui a reçu le Prix Albert-Londres pour un portrait de Vincent Bolloré, a salué mardi dans son discours de remerciement Jean-Pierre Canet, «un excellent journaliste qui lui aussi s'est frotté à Bolloré».

En bref...

France 3 : l'information en forme mardi 4 juillet

Ce mardi 4 juillet, les éditions régionales du «19/20» de France 3 affichent 16,8% de part d'audience (2,2 millions de téléspectateurs), selon les chiffres de Médiamétrie. Le journal national présenté par Carole Gaessler enregistre quant à lui 16,2% de part d'audience (2,5 millions de téléspectateurs), soit la 2ème meilleure part d'audience depuis début janvier, après le record de 16,6% de pda, le 28 juin, précise la chaîne dans un communiqué. France 3 est en 2ème position des chaînes sur l'ensemble du «19/20». Dans l'après-midi, de 14h55 à 16h15, France 3 retransmettait la déclaration de politique générale du Premier ministre, Edouard Philippe en direct de l'Assemblée Nationale. Pendant la durée du discours du Premier ministre, la chaîne a rassemblé 800.000 téléspectateurs pour 10,1% de pda, soit un score supérieur à la moyenne de la case, face au Tour de France sur France 2.

OCS : «Ballers», saison 3 inédite dès le 24 juillet

Dès le 24 juillet à 21h40 en US+24 sur OCS City génération HBO, les fans retrouveront la saison 3 inédite (10x26') de la série «Ballers». Dwayne «The Rock» Johnson revient explorer le monde bling-bling, mais pas toujours reluisant du football américain. A la production, nous retrouvons Steve Levinson, producteur de renom, découvert sur des séries comme «Entourage» ou encore «Boardwalk Empire» diffusées sur OCS. «Ballers» continue d'être porté par l'acteur charismatique et star d'Hollywood Dwayne Johnson, également producteur exécutif. Au côté de Levinson et Johnson nous retrouvons Mark Wahlberg en producteur exécutif ainsi que Rob Weiss, Julian Farino, Denis Biggs, Evan Reilly («The Walking Dead»), ...

Radio

Radio Courtoisie : Henry de Lesquen évincé de la présidence de la station

Henry de Lesquen, un ex-candidat auto-proclamé à la présidentielle condamné en début d'année pour provocation à la haine, a été évincé de la présidence de la station Radio Courtoisie, selon des informations de Libération confirmées mercredi par la direction de la radio. L'assemblée générale de la radio associative qui s'est réunie samedi 1er juillet n'a pas réélu, à une voix près, l'ex-inspecteur des finances dans la fonction qu'il occupait depuis 2006, a indiqué la nouvelle présidente élue de la radio, Dominique Paoli. «Nous étions en crise depuis plus d'une année à cause des tweets de notre président. Il a découvert assez tardivement le plaisir de tweeter, notamment des choses avec lesquelles nous n'étions pas d'accord», a-t-elle expliqué. Au mois de janvier, Henry de Lesquen avait été condamné à 16.000 euros d'amende pour provocation à la haine et contestation de crime contre l'humanité en raison de tweets et textes publiés sur son site internet, notamment à propos de rescapés de la Shoah comme Simone Veil. Henry de Lesquen a dénoncé lundi dans son émission «un putsch infâme». «Cette affaire a démontré (...) la noirceur des sentiments des hommes et la bassesse des comportements», a-t-il regretté, annonçant qu'il ne présenterait plus son émission du lundi soir sur une radio qui, selon lui, se «macronise». «Comme il est comploteur lui-même, il voit des comploteurs partout», a répondu la nouvelle dirigeante de Radio Courtoisie. «Nous avons appliqué les statuts qu'il avait lui-même remaniés», a précisé Dominique Paoli, saluant son «travail de reconstruction de la radio d'excellente qualité». Radio Courtoisie, «la radio de toutes les droites», doit «entrer dans des eaux plus calmes mais pas tièdes», a précisé l'ex-secrétaire générale qui va devenir présidente. Dominique Paoli a également annoncé qu'elle allait demander une suspension de la procédure engagée contre la radio par le Conseil supérieur de l'audiovisuel en décembre 2016 pour «discrimination» et «non-maîtrise de l'antenne» contre Henry de Lesquen, qui était alors également candidat auto-proclamé à l'élection présidentielle.

Cinéma

«Transformers» en tête du box-office français

La nouvelle super-production américaine «Transformers 5: The Last Knight» a pris la tête du box-office français la semaine dernière, devant «Alerte à Malibu», selon CBO Box Office. Le 5e volet de la série de Michael Bay a réuni près de 810.500 spectateurs pour sa 1ère semaine, reléguant «Baywatch - Alerte à Malibu» à la 2de place, malgré 440.600 places supplémentaires pour sa 2e semaine en salles, qui permettent au film de passer la barre du million. «Wonder Woman» et «La Momie» continuent à séduire avec plus de 250.000 entrées supplémentaires.Les films français font une entrée remarquée dans le box-office : «Mon poussin», comédie de Frédéric Forestier, entre en 6e place du classement avec quelque 187.000 spectateurs et «Cherchez la femme» de Sou Abadi se hisse à la 10e place.

1. «Transformers : The Last Knight» 810.533 (Nouveauté) - copies: 815

2. «Baywatch - Alerte à Malibu»: 440.684 (cumul 2e semaine: 1.060.745) - copies: 550

3. «Wonder Woman» : 293.086 (cumul 4e semaine:1.848.021) - copies: 599

4. «La Momie»: 252.702 (cumul 3e semaine: 1.131.833) - copies: 692

5. «Pirates des Caraïbes: la vengeance de Salazar»: 205.497 (cumul 6e semaine: 3.321.064) - Copies: 383

En bref ...

«20 Minutes», la marque inforever young

Selon la dernière étude ACPM ONE Global V2 2017, «20 Minutes» réunit chaque mois 22,3 millions de lecteurs, soit une progression de 17,1%, en un an. La marque, qui fête son 15ème anniversaire cette année consolide sa position dans le trio de tête des marques d'information les plus puissantes de France, avec «Le Monde» et «Le Figaro». Et surtout, «20 Minutes» confirme son statut de marque leader sur les cibles jeunes avec plus 6,6 millions de jeunes 18-34 ans ainsi qu'auprès des cibles stratégiques 15-49 ans, actives et urbaines.

RMC Découverte : «Sauveteurs en mer» dès le 10 juillet

Les 10, 11 et 12 juillet à 14h55, 15h50 et 16h40 sur RMC Découverte, les téléspectateurs pourront découvrir «Sauveteurs en mer», une série inédite de 6x45' réalisée par Laura Sultan, Patrick Luzeux, Olivier Gouix et Cyril Jeanjean, et produit par Norbert Balit et Adamis. 24h/24, été comme hiver, des hommes et des femmes sauvent des vies humaines en mer et sur nos côtes. Découvrons le travail et ces bénévoles qui sont le 1er maillon de la chaîne des secours apportés aux personnes en situation de naufrage réel ou potentiel.

RTL : «Les Trésors de la République»

A partir du 10 juillet à 6h47, RTL lance «Les Trésors de la République». Après cette année électorale riche de rebondissements, Sophie Aurenche nous ouvre les portes des lieux emblématiques de notre République. Une plongée touristique et historique dans les arcanes du Pouvoir grâce à des visites intimes de l'Elysée, du Palais Bourbon ou encore de la Loge du Grand Orient de France.

Réactions

Affaire Polanski: le CSA juge «déplacés» des propos de Catherine Deneuve

Des propos de l'actrice Catherine Deneuve, qui défendait le réalisateur Roman Polanski dans l'émission «Quotidien» sur TMC, ont été jugés «déplacés» par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, selon une information du site Buzzfeed confirmée mercredi par le régulateur. «C'est une jeune fille qui avait été amenée chez Roman par sa mère, qui ne faisait pas son âge de toute façon», avait déclaré l'actrice dans une émission du 16 mars. «Et de toute façon, on peut imaginer qu'une jeune femme de 13 ans puisse faire 15, 16 ans. Il ne lui a pas demandé sa carte de visite. Il a toujours aimé les jeunes femmes. J'ai toujours trouvé que le mot de viol avait été excessif».

L'association féministe Politiqu'elles avait alors saisi le Conseil supérieur de l'audiovisuel «pour faire part de son inquiétude quant à l'absence de contradiction de Yann Barthès, présentateur de l'émission». Selon la réponse du régulateur publiée sur le site de l'association, les propos de Catherine Deneuve «sont déplacés et véhiculent des préjugés rétrogrades concernant les auteurs de viol et leurs victimes». «Pour autant, prenant en compte l'intervention de l'animateur, le Conseil a considéré que la chaîne n'avait pas manqué à ses obligations en matière de respect de l'image des femmes», poursuit le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui publiera cette décision sur son site dans les prochains jours.

Toujours sous le coup d'un mandat d'arrêt aux Etats-Unis, le cinéaste franco-polonais âgé de 83 ans reste accusé du viol en 1977 d'une adolescente de 13 ans, qu'il a toujours nié. En février, une polémique lui a fait renoncer à la présidence des César, sous la pression notamment d'associations féministes.

«C'est une affaire qui a été traitée, c'est une affaire qui a été jugée, il y a eu des accords entre Roman Polanski et cette femme, cette femme a demandé à ce qu'on arrête de parler, c'est incroyable que ce soient les femmes en général qui viennent redonner un coup de marteau sur la porte pour le faire ressortir», avait déclaré Catherine Deneuve au présentateur Yann Barthès. «Et vous comprenez que ça puisse choquer les féministes?», avait relancé l'animateur. «Non, vraiment, je ne comprends pas», a répondu l'actrice. «Dire ce que vous dites en 2017, c'est inaudible pour plein de gens», avait répondu Yann Barthès à l'actrice. «Oui, tant pis pour moi, tant pis pour eux», avait-elle répondu.

Politiqu'elles «remercie le CSA» d'avoir examiné sa demande mais juge «l'absence de sanction décevante», estimant que «la réaction de Yann Barthes face aux propos de Catherine Deneuve faisant l'apologie de la culture du viol est très insuffisante».

En Bref...

TV5Monde partenaire du 10ème Festival Francophone d'Angoulême du 22 au 27 août

TV5Monde annonce être partenaire du 10ème Festival Francophone d'Angoulême du 22 au 27 août. La grande fête du cinéma francophone célèbre en effet sa 10e édition cette année ! Une soixantaine de films projetés dont 10 en compétition afin de remporter l'un des 6 Valois d'Or : le Valois du meilleur film, de la mise en scène, du public (avec la participation de TV5MONDE), de Magelis, de la meilleure actrice et du meilleur acteur. TV5MONDE sera aux côtés du festival pour rendre hommage à la Côte d'Ivoire, pays mis à l'honneur cette année.

France 3 : Djamel Mazi, joker pour la 1ère fois des JT week-end en août

Djamel Mazi, joker des JT de France 3 pour la 1ère fois, présente le «12/13» et le «19/20» week-end en août. En intégrant à 20 ans le CFPJ de Paris, Djamel Mazi a fait ses débuts en alternance à M6. A la rédaction des magazines d'information puis à celle du 19.45, à sa création. Titularisé, il est correspondant permanent à Lille pour couvrir le Nord-Pas-de-Calais, la Belgique et les Pays-Bas. Il sera lauréat en 2014 du Grand Prix Jeune Journaliste de Télévisions par le Club de la Presse du Nord-Pas-de-Calais. Il intègre en 2014 la rédaction d'Itélé à Paris en tant que reporter et à la présentation des journaux et des éditions spéciales. Durant l'été 2016, Djamel Mazi rejoint France Télévisions pour assurer la présentation des journaux de la nouvelle chaîne TV franceinfo. Cet été, il intègre l'équipe des jokers de l'info de France 3, où il remplacera Catherine Matausch à la présentation du «12/13» et du «19/20» du week-end pendant les 3 premières semaines d'août.

Social

Microsoft va supprimer «des milliers» d'emplois

Microsoft va supprimer «des milliers» d'emplois dans le cadre d'une vaste réorganisation de ses équipes commerciales pour mieux se recentrer sur les activités de «cloud», le stockage et les logiciels en ligne, selon des médias américains lundi. Interrogé, un porte-parole de Microsoft s'est contenté d'indiquer que le groupe «procède à des changements destinés à mieux servir (ses) clients et partenaires». Microsoft «prépare une réorganisation de ses équipes commerciales dans le monde pour mieux se recentrer sur la vente de logiciels en «cloud»», selon l'agence Bloomberg, qui cite des sources anonymes. Selon le site spécialisé TechCrunch, qui cite aussi une source anonyme, cette réorganisation pourrait entraîner «des milliers de licenciements» dans le monde. Le géant des logiciels a indiqué à ses salariés lundi qu'ils auraient «des détails sur ces changements dans les jours qui viennent», mais sans faire d'allusions à de possibles licenciements, selon le site spécialisé GeekWire, qui cite une note interne du groupe. Microsoft a annoncé la semaine dernière le rachat de l'entreprise Cloudyn, spécialisée dans le «cloud». Le groupe basé dans l'Etat de Washington (nord-ouest des Etats-Unis) a annoncé des milliers de suppressions d'emplois ces dernières années (18.000 en 2014, 7.800 en 2015, 4.700 l'an dernier) notamment pour tenter d'absorber son échec dans la téléphonie mobile. Il est actuellement en plein virage vers le «cloud». Fin juin 2016, Microsoft employait environ 114.000 personnes. Il doit annoncer ses résultats financiers annuels le 20 juillet. Le «cloud computing» permet notamment aux clients de stocker leurs données dans des «data centers» et d'accéder en ligne aux logiciels dématérialisés plutôt que de les acheter pour les installer sur leurs ordinateurs. C'est l'une des grandes tendances des groupes informatiques actuellement.

Partenariat

CANAL+ ADVERTISING noue un partenariat commercial exclusif avec GRAMICA sur le digital en Afrique subsaharienne

CANAL+ ADVERTISING, régie publicitaire et filiale de CANAL+ INTERNATIONAL, a conclu un accord de commercialisation de ses contenus digitaux avec GRAMICA, régie Web spécialisée sur l'Afrique subsaharienne francophone. Les sites de CANAL+ AFRIQUE, A+, NOLLYWOOD TV, NOVELAS TV et TRACE AFRICA seront désormais accessibles aux annonceurs dans le cadre d'offres TV/WEB commercialisées par CANAL+ ADVERTISING ainsi qu'en vente directe et programmatique chez GRAMICA. A l'exception des sites de TRACE, ce partenariat commercial conclu entre CANAL+ ADVERTISING et GRAMICA revêt un caractère exclusif. Tous les formats Display et Vidéo seront gérés par GRAMICA. «Il s'agit pour CANAL+ ADVERTISING d'un accord stratégique qui marque notre entrée dans l'univers du digital en Afrique subsaharienne. Cet adossement à un acteur majeur de la commercialisation du web sur le continent africain nous permettra d'accélérer le développement de notre offre digitale», précise Pierre-Paul Vander Sande, Directeur Général de CANAL+ ADVERTISING.

En Bref...

CANAL : nouvelle production Canal Brand Factory / Studio Bagel

Canal Brand Factory annonce la mise en ligne de sa nouvelle production pour le compte de la marque Stabilo. En collaboration avec Studio Bagel et les talents du web Daniil le Russe et MisterV, 2 spots seront diffusés sur les réseaux sociaux. Le 1er est disponible dès à présent. Le 2nd avec MisterV sera à découvrir le 13 juillet sur la page facebook de Stabilo.

France Télévisions : des séries en développement pour «Ludo»

France Télévisions annonce le développement pour la case jeunesse de France 3, «Ludo», de plusieurs séries d'animation, dont la saison 5 d'«En sortant de l'école» (52x11'/ Tant Mieux Prod), «Les Superbêtes» (78x7'/ 2 Minutes), «Chien Pourri» (78x7'/ Folivari / Dandelooo / Panique !) ou encore «Pipas & Douglas» (52x2'/ Studio Hari) et «1001 Moyen-Âges (26x3'30/ Les Films Jack Febus).

TF1 acquiert la série animée «Molang»

TF1 annonce l'acquisition, pour sa case jeunesse TFOU, des saisons 1 et 2 (104x3'30) ainsi que sa participation au préfinancement de la saison 3 de «Molang» (52x 3'30) avec Canal+, série animée pour les enfants de 3 à 6 ans, produite par la société de production Millimages. La série «Molang», c'est avant tout un regard tendre et comique sur l'amitié entre un lapin aux petites oreilles, fantaisiste, très joyeux et enthousiaste et son voisin Piu Piu, petit poussin jaune timide, discret et émotif. Cette série d'animation française créée par Marie-Caroline Villand est co-réalisée avec Stéphanie Misiak, d'après l'émoticône créée par l'artiste coréenne Hye-Ji Yoon.

Etude

Musique: le ministère de la Culture a rendu publique une étude pour nourrir le débat sur la répartition des revenus entre producteurs et artistes

Le ministère de la Culture a rendu publique mardi une étude chiffrée attendue qui doit nourrir la réflexion en cours sur une répartition plus «juste» des revenus entre artistes et producteurs de musique à l'ère du streaming.

Cette étude, lancée il y a bientôt deux ans, «mériterait» toutefois déjà d'être «actualisée» en raison de l'évolution rapide du secteur, selon le communiqué du ministère. Les ventes numériques de musique (streaming principalement) ont représenté l'an dernier 41% des revenus du marché de la musique, une part qui augmente chaque année au détriment des ventes physiques (CD, vinyles, DVD).

Le cabinet Bearingpoint a analysé les conditions contractuelles et les flux financiers (coûts de production, revenus) concernant «127 albums de nouveautés commercialisés en 2014, sélectionnés de manière à refléter la diversité de la production phonographique». Ont été distingués les albums réalisés par des producteurs indépendants (TPE et PME) de ceux des majors.

L'étude conclut notamment que les «revenus des artistes (avances non recoupées et cachets compris) correspondent en moyenne» à 13,3% de l'ensemble des revenus du producteur (aides comprises) dans le cas des producteurs indépendants et à 13,2% de l'ensemble des revenus du producteur (aides comprises) dans le cas des majors.

«Pour la première fois, producteurs et artistes disposent d'un diagnostic partagé», souligne la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) tout en relevant les limites de l'exercice qui n'intègre pas les revenus générés par l'exploitation d'albums plus anciens («back catalogue») ou par les concerts.

Les producteurs (Snep, UPFI) estiment que cette analyse «réaffirme (...) que la production locale de nouveautés s'exerce dans des conditions très majoritairement déficitaires». Et espèrent que ses conclusions vont «renforcerla compréhension mutuelle et le dialogue entre artistes et producteurs» notamment dans le cadre des débats sur la mise en place d'une «garantie de rémunération minimale pour le streaming».

Ce principe d'une rémunération «minimale» avait été acté dans un accord conclu par la filière musicale en septembre 2015. «Au bout de 20 mois et à cause des innombrables biais qu'elle a fini par comporter, l'étude (...) ne parvient à tirer aucun enseignement nouveau», regrette en revanche la Guilde des artistes (GAM), tout en y voyant une «étape nécessaire» vers davantage de «transparence».

L'Adami (gestionnaire des droits des artistes et musiciens interprètes) estime pour sa part que cette étude «confirme le préjudice pour les artistes» et demande «urgemment la mise en oeuvre de mesures sérieuses et adaptées au contexte numérique pour aboutir enfin à un juste partage des rémunérations».

En Bref...

OCS : «Insecure» saison 2 inédite dès le 24 juillet

Dès le 24 juillet à 22h10 en US+24 sur OCS City génération HBO, les téléspectateurs pourront découvrir la saison 2 inédite de «Insecure». La série de l'actrice et créatrice Issa Rae a la volonté de briser les clichés de la représentation des afro-américains à la TV. Loin des carcans dans lesquels sont le plus souvent confinés les acteurs et actrices noirs, «Insecure» pose son regard sur des personnages qui luttent, avec leurs imperfections et leurs limites, sur les aléas de la vie. De la manière la plus universelle qui soit.

RTL, 1ère marque Radio de France sur le digital en mai 2017

Les résultats d'audiences Internet global de Médiamétrie//NetRatings pour le mois de mai 2017 placent RTL en tête des Marques Radio de France avec 10.260.000 Visiteurs Uniques sur les 3 écrans (tablette – mobile – internet fixe). RTL affiche ainsi un record historique d'audience, franchissant pour la 1ère fois la barre des 10 millions de VU, et creusant l'écart avec 1.177.000 VU d'avance sur le 2ème site radio. A noter une hausse de +19% vs le mois d'avril 2017 et + 63% sur un an.

Nilaya productions prépare pour France 3 un docu sur la vie de Simone Veil

La société Nilaya productions, dirigée par Patricia Boutinard Rouelle, prépare depuis quelques mois pour France 3 un documentaire de 90' qui retracera toute la vie de Simone Veil. Ce film réalisé par Hugues Nancy sera composé de différentes archives personnelles inconnues et de documents inédits. Il reposera sur les seules interviews de ses fils et de quelques uns de ses petits enfants.

Récompenses

Prix Albert-Londres : le journaliste Samuel Forey, lauréat 2017

Le journaliste Samuel Forey a remporté mardi le Prix Albert-Londres 2017 pour ses reportages publiés dans Le Figaro sur la bataille de Mossoul en Irak, où il a été légèrement blessé dans une explosion qui a tué ses confrères Véronique Robert, Stephan Villeneuve et Bakhtiyar Haddad. La cérémonie de remise de la plus prestigieuse récompense du journalisme francophone était dédiée à ses 3 confrères mortellement touchés par une mine à Mossoul il y a 15 jours. «Je reçois ce prix prestigieux avec une immense fierté, une immense joie, assombrie par la mort brutale de trois confrères, trois camarades, trois amis», a réagi le journaliste indépendant de 36 ans installé en Irak. «Ces morts brutales sont aussi le quotidien de centaines, de milliers de personnes à Mossoul et ailleurs. C'est pour rendre compte de ce quotidien fait de douleur et d'épreuves, de malheur et de morts mais pas seulement, pour raconter des histoires aussi, que nous devons continuer à partir. C'est notre métier, oserais-je dire notre devoir», a-t-il poursuivi. Le jury, composé d'une vingtaine d'anciens lauréats, a salué en lui «un courage et un sens du terrain évidents, une justesse de regard et une écriture d'une vivacité, d'une tendresse et d'un humanisme qui le classent à l'évidence dans la lignée d'Albert Londres». Le duo de journalistes Tristan Waleckx et Matthieu Rénier, respectivement 33 et 34 ans, ont reçu de leur côté le prix audiovisuel pour un portrait de Vincent Bolloré diffusé dans Complément d'enquête sur France 2 («Vincent Bolloré, un ami qui vous veut du bien ?», avril 2016). Le jury «a apprécié la rigueur de ce travail qui illustre l'indépendance et l'audace de la télévision de service public en matière d'investigation» sur «un sujet plus périlleux et plus difficile qu'il n'y paraît». «Face aux nombreuses batailles judiciaires à mener, nous nous sentons aujourd'hui soutenus par toute une profession. Le journalisme est un métier à part, notre indépendance est non négociable», a lancé Tristan Waleckx, sous les applaudissements particulièrement nourris de l'assistance. Le patron du groupe Canal+ avait assigné France 2 l'été dernier devant le tribunal de commerce de Paris après la rediffusion de ce reportage qu'il accuse de porter atteinte à ses intérêts commerciaux. Il a également porté plainte pour diffamation en France et au Cameroun. Nouveauté cette année, le 1er Prix du livre a été attribué à David Thomson pour son ouvrage «Les Revenants» (Editions Les Jours/ le Seuil), une enquête remarquée sur les jeunes jihadistes français qui rentrent de Syrie ou d'Irak. Journaliste pour RFI et le site Les Jours, David Thomson a publié fin 2016 cette enquête qui s'est écoulée à environ 40.000 exemplaires.

La création de ce prix «est un signal fort pour proclamer notre foi dans l'enquête et le reportage, dans le long format auquel rechignent désormais certains journaux», «en cette période où de nombreux médias vacillent et tanguent dangereusement, ont du mal à trouver un modèle économique et parient moins sur le temps long», a expliqué la présidente du jury Annick Cojean. «Ce prix n'est pas seulement le mien, c'est aussi celui d'une jeune rédaction, le site Les Jours», a estimé David Thomson, annonçant qu'il arrêtait de travailler sur le jihadisme. Le jury a salué cet «éclaireur, qui, durant cinq ans, a fait preuve de courage, de persévérance, d'audace et d'une formidable intégrité», «toujours à bonne distance de ses sources, dans un univers difficile et dangereux».Créé en 1933 en hommage au Français Albert Londres (1884-1932), père du grand reportage moderne, le prix récompense chaque année le meilleur reporter de presse écrite, et, depuis 1985, le meilleur reporter audiovisuel, de moins de 40 ans. Les lauréats reçoivent chacun 3.000 euros.

En Bref...

franceinfo : nominations au sein de la direction de la rédaction

Dès la rentrée de spetembre prochain, une nouvelle équipe sera mise en place sous la responsabilité d'Erik Kervellec, directeur de la rédaction de franceinfo, révèle le média d'information dans un communiqué de presse. Estelle Cognacq est ainsi nommée directrice-adjointe de la rédaction, en charge de l'agence, de la certification et de la distribution de l'information chaude sur tous les supports. Lucas Menget est nommé directeur-adjoint, en charge de l'édition et de la diffusion des contenus numériques, radio et télé. Enfin, Richard Place sera en charge de la production des contenus sur tous les supports. A franceinfo depuis 2012, Estelle Cognacq a été succesivement rédactrice en chef du site franceinfo.fr puis de l'agence franceinfo. Elle a rejoint Radio France après quatorze ans passés dans le groupe Lagardère où elle a débuté en tant que reporter pour Europe1 et europe1.fr, avant de devenir chef d'édition du site. Elle a ensuite coordonné les projets transverses aux quatre sites d'infos du groupe: Europe1.fr, JDD.fr, Paris Match.com et Le Lab. Journaliste et réalisateur, Lucas Menget débute quant à lui le journalisme à France Info avant de devenir grand reporter pendant 15 ans pour RFI puis France 24 et France 2, couvrant notamment les zones de conflit au Moyen-Orient. Il a ensuite été rédacteur en chef d'ITélé pendant 5 ans. Il est l'auteur d'un livre et d'un film pour Arte sur Bagdad. Enfin, Richard Place a débuté à Radio France en tant que journaliste au service reportage de France Info. Trois ans plus tard, il rejoint le service des sports de France Bleu Gironde. En 2002, il intègre le service des sports de France Info puis, en 2007, le service reportage de la station dont il est nommé chef en 2013. Depuis 2014, il était le rédacteur en chef de la matinale de France Info.

Technologies

Une start-up auvergnate creuse son sillon dans l'univers du vinyle grâce aux technologies sans contact

Le bon vieux 33 tours, objet chic, tendance et bientôt... numérique. Une start-up auvergnate creuse son sillon dans l'univers du vinyle grâce aux technologies sans contact, qui pourraient doper des ventes déjà en hausse dans les bacs. Face A. Grâce à une puce invisible NFC (Near Field Communication) glissée sous l'étiquette, le mélomane indécis pourra pré-écouter en magasin les morceaux présents sur l'album, en approchant simplement son smartphone.

Face B. Une fois le vinyle acheté, il aura ensuite accès à une application mobile inédite et sécurisée de l'artiste, proposant un contenu varié: album en version numérique, clips, places et dates de concerts, paroles de chansons, «tchats», produits dérivés, etc. «Ça n'a jamais été fait avant», assure le président et cofondateur de la start-up +Yes it is+, Emmanuel Ranc. «Nous avons breveté un procédé technique capable de résister à une chaleur de 180 degrés et à 8 bars de pression lors du processus de fabrication par pressage», détaille cet ancien directeur de l'innovation chez Sopra Steria, spécialiste de la transformation numérique. En janvier, ce projet, baptisé «Revive», a été primé au Consumer Electric Show (CES) de Las Vegas. «Ça nous a donné une visibilité considérable», se réjouit le dirigeant de la start-up, lancée depuis un an et installée dans l'incubateur clermontois Le Bivouac. Pour fabriquer son premier vinyle connecté, «Yes it is» s'est associé avec un des premiers fabricants de disques au monde, MPO, une PME de la Mayenne. Côté musique, le compositeur et producteur indépendant Wax Tailor a été le premier à se lancer dans l'aventure. Les premiers 33 tours équipés de l'artiste seront vendus en octobre. «C'est une porte ouverte sur le futur, il y a encore beaucoup de choses à inventer en termes de contenu additionnel», estime le musicien.

Cette galette noire nouvelle génération pourrait également permettre à l'artiste de «mieux connaître ses fans», anticipe Emmanuel Ranc. «Ils ne seront plus anonymes car l'artiste saura dans quelles villes ceux-ci ont acheté l'album, il pourra leur offrir des places de concerts ou les faire monter sur scène pour les récompenser», explique celui qui propose des solutions NFC pour d'autres secteurs très divers (aéronautique, luxe, logistique, chaîne du froid, santé, vins et spiritueux). Mais cette approche «premium et communautaire» ne profitera qu'aux plus créatifs: «ça n'est pas ce support ou un autre qui vont effacer d'un coup de baguette magique tous les soucis de rémunération des artistes», souligne Wax Tailor.

Plusieurs gros labels et des artistes français et étrangers ont déjà fait part de leur intérêt pour l'objet, présenté également lors du dernier salon du Midem à Cannes en juin, alors que les ventes de vinyles ne cessent d'augmenter, à l'inverse des CD et autres DVD.

Le géant japonais de l'électronique Sony a récemment annoncé qu'il allait reprendre leur fabrication d'ici à mars 2018, après trois décennies d'interruption. Et selon une étude du cabinet Deloitte, le c.a. du vinyle dans le monde (disques, platines et accessoires) devrait atteindre un milliard de dollars en 2017.

En Bref...

CSA : qualification européenne et EOF du film «Tête baissée»

Les qualifications d'œuvre cinématographique européenne et d'expression originale française ont été attribuées par le CSA au film «Tête baissée», réalisé par Kamen Kalev.

AACC : Frédéric Trésal-Mauroz réélu à la présidence de la délégation Production

Les représentants des 7 agencesmembres de la délégation Production de l'AACC - Association des Agences-Conseils en Communication – ont réélu pour deux ans Frédéric Trésal-Mauroz, Vice-Président de Prodigious France. Frédéric Trésal-Mauroz poursuivra les actions initiées lors de son 1er mandat, visant à valoriser les expertises des agences de production auprès des annonceurs et de l'ensemble des acteurs du marché. Ces 2 années ont en effet été marquées par de nombreuses prises de paroles dans différentes manifestations professionnelles et en point d'orgue par la création du Grand Prix Stratégies de la Production. «Mon programme s'inscrit dans la continuité avec l'ambition de montrer que nos métiers sont résolument tournés vers l'avenir», déclare Frédéric Trésal-Mauroz. Ce dernier commence sa carrière en 1987 au sein du Groupe Publicis comme Media Planeur après un diplôme supérieur d'études commerciales à la Novancia Business School Paris. Il y sera ensuite successivement nommé DGA de Publicis Technology en 1998, puis DG de Publicis ebrand en 2001, DG de Publicis EtNous en 2004 et Vice-Président de Mundocom puis de Prodigious France depuis 2007. Frédéric Trésal-Mauroz est par ailleurs, engagé dans le milieu associatif, sportif et auteur de romans policiers.

Télécommunication

Une appli mobile de sous-titrage en temps réel pour sourds lancée en France

Ava, une application mobile destinée aux sourds et malentendants permettant de sous-titrer en temps réel des échanges verbaux dans un groupe, a été officiellement lancée en France mercredi, après avoir déjà conquis quelque 50.000 personnes aux Etats-Unis en six mois. Des outils de reconnaissance vocale existent depuis longtemps mais, «pour l'instant, ils servent à faire des choses gadget» a estimé Thibault Duchemin, PDG et cofondateur d'Ava. Pourtant, «on peut utiliser les milliards de smartphones qui existent pour transformer visuellement l'information auditive», a-t-il affirmé. Ava permet de retranscrire par écrit et en moins d'une seconde les échanges verbaux de différents interlocuteurs, à condition qu'ils aient téléchargé l'appli et qu'ils parlent près du micro de leur smartphone. Ava peut retranscrire une conversation impliquant jusqu'à 12 membres, connectés à l'application en wifi via leurs smartphones ou tablettes. La retranscription «n'est pas parfaite» mais, avec 5 heures gratuites offertes par mois et un forfait mensuel illimité de 29 euros, le système est moins coûteux et plus facile à mettre en oeuvre que de recourir à un interprète, qui coûte «plus de 100 euros de l'heure», a fait valoir M.Duchemin. Suivre une conversation orale génère souvent un sentiment de frustration et d'isolement chez les sourds, qui récupèrent «seulement 25% des informations en lisant sur les lèvres», a-t-il encore ajouté. Cet ingénieur de 26 ans sait de quoi il parle: ses 2 parents et sa soeur sont sourds de naissance mais pas lui. En 2014, il fonde sa start-up avec un Taïwanais sourd, Skinner Cheng, et un Néerlandais, Pieter Doevendans, rencontrés durant ses études à l'université de Berkeley, en Californie. Ava a levé l'an dernier 1,8 million de dollars auprès d'investisseurs, et compte parmi ses actionnaires le puissant fonds de capital-risque américain Partech Ventures. Après les Etats-Unis et la France, la start-up prévoit à terme de se lancer dans d'autres pays, avec différentes langues déjà en test.

Télécommunication

Les touristes chinois peuvent désormais utiliser WeChat en Europe

Les touristes chinois peuvent désormais utiliser WeChat, l'application de messagerie très prisée, lors de leurs excursions en Europe cet été grâce à l'opérateur de télécommunication néerlandais KPN. KPN a déclaré mercredi s'être associé avec le géant chinois de la techologie Tencent et avec l'opérateur de video Internet Sunway Culture Media, «pour lancer la carte SIM WeChat Go destinée aux touristes chinois voyageant en Europe». WeChat, connu en Chine sous le nom de Weixin, a été lancé en 2011 et est devenu le service de messagerie le plus populaire au monde. L'opérateur Tencent a affirmé en mai que l'application avait atteint les 938 millions d'utilisateurs actifs mensuels pour le trimestre, soit une croissance de 23% en glissement annuel. «Outre les services d'appels et de données 4G, la carte SIM WeChat Go offre également des fonctionnalités supplémentaires telles que des informations de voyage, les contenus vidéos chinois et les réseaux sociaux» dans n'importe quel pays de l'UE, a précisé KPN. La carte SIM, disponible depuis le début du mois de juillet, est en vente dans les aéroports chinois ainsi que dans les grands aéroports européens très fréquentés. Le prix de vente recommandé en Europe est de 12 euros pour une carte de 1Go valable 15 jours, ou de 33,50 euros pour une carte de 4Go valable 28 jours.

En Bref...

France Télévisions : Remise du Prix Franco-Allemand du Journalisme 2017

Le Prix Franco-Allemand du Journalisme (PFAJ) ont été remis ce 4 juillet à la Maison de l'UNESCO. Les prix ont été décernés dans les catégories Écrit, Multimédia, Vidéo, Audio et Jeunes Talents. Le Grand Prix Franco-Allemand des Médias a été remis à l'association européenne de la société civile SOS MEDITERRANEE pour son important engagement humanitaire. «Il est frappant de constater à quelpoint, dans le contexte actuel, le PFAJ semble résonner encore plus fortement. Nous partageons les valeurs d'une information indépendante, transparente et utile, desvaleurs que les services publics portent haut en défendant un journalisme exigeant, qui permet aux citoyens de nos 2 pays de distinguer le vrai du faux, les rumeurs de l'info, d'en expliquer le contexte, d'en décrypter les conséquences», a déclaré Delphine Ernotte Cunci, PDG de France TV. Doté d'une valeur de 30.000 euros, le Prix a été décerné dans chaque catégorie à Marion Van Renterghem pour «Angela Merkel d'Est en Ouest» («Le Monde», Catégorie Écrit) ; Vera Rudolph pour «TAXI Europa» (swr.de, Catégorie Multimédia) ; Christian Frey et Susanne Wittek pour «Stille Retter – Sauvés par des justes» (ARTE / NDR, Catégorie Vidéo) ; Sabine Wachs pour «SOS im Mittelmeer» (Saarländischer Rundfunk, Catégorie Audio) ; Sophie Serbini et Côme Tessier pour «C'est Jérôme» (So Foot, Catégorie Jeunes talents, avec le soutien de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse). Les autres membres de l'Association du PFAJ sont France TV, ZDF, Europe 1, ARTE, la Deutsche Welle, Tageblatt, Le Républicain Lorrain, la SaarLB, Deutsches Städte-Network (DSN), Radio France, le Saarbrücker Zeitung, le Gustav-Stresemann-Institut, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, l'Université Franco-Allemande, la Fondation Robert Schuman et la Stiftung Genshagen.

AUDIENCES MARDI 4 JUILLET 2017

Source Médiamétrie

Mediametrie

ACCESS

Nombre de téléspectateurs — En part d'audience

TF1	THE WALL FACE AU MUR | JEU	2 672 000	19,20%
France 2	N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES | JEU	1 360 000	11,40%
France 3	19-20 JOURNAL REGIONAL | JOURNAL REGIONAL	2 161 000	16,80%
Canal+	LA SEMAINE DU GROS | MAGAZINE	19 000	0,20%
France 5	SILENCE, CA POUSSE ! | MAGAZINE	423 000	3,00%
M6	CHASSEURS D'APPART | JEU	1 339 000	10,60%
arte	LA VALSE DES CONTINENTS | DOCUMENTAIRE	294 000	2,20%
C8	LA TELE MEME L'ETE \ NAZIM - LAURENT MAISTRET | MAGAZINE	635 000	3,60%
W9	MOUNDIR ET LES APPRENTIS AVENTURIERS | DOCUMENTAIRE	415 000	2,90%
TMC	QUOTIDIEN | MAGAZINE	222 000	1,60%
NT1	SUBURGATORY \ RITE DE PASSAGE | SERIE	152 000	1,00%
NRJ 12	LAS VEGAS \ A QUI LE TOUR | SERIE	132 000	1,00%
France 4	LES GRANDES GRANDES VACANCES | DESSIN ANIME	236 000	1,60%
C STAR	PAWN STARS, LES ROIS DES ENCHERES | DOCUMENTAIRE	218 000	1,60%
Gulli	FRANKY \ LA MAMIE DE FRANKY, ZERO EN TECHNOLOGIE | SERIE	176 000	1,20%
France Ô	LES TEMOINS D'OUTRE-MER | MAGAZINE	4 000	0,00%
HD1	LONDRES POLICE JUDICIAIRE \ PECHE D'ORGUEIL | SERIE	194 000	1,30%
6ter	BUFFY CONTRE LES VAMPIRES \ CHAGRIN D'AMOUR | SERIE	201 000	1,40%
23	RIVER MONSTERS, MONSTRES D'EAU DOUCE | DOCUMENTAIRE	126 000	0,90%
RMC Découverte	WOODSMEN \ PREMIERE MONDIALE | DOCUMENTAIRE	165 000	1,10%
Chérie 25	TOUS POUR UN | MAGAZINE	93 000	0,70%

PRIME

Nombre de téléspectateurs — En part d'audience

TF1	CAMPING PARADIS : AFFAIRE DE FAMILLE | TELEFILM	4 075 000	19,30%
France 2	AVENTURES DE MEDECINE | DOCUMENTAIRE	2 418 000	11,50%
France 3	TANDEM \ UN ANNEAU D'OR - 1ERE PARTIE | SERIE	3 487 000	16,20%
France 5	NUS ET CULOTTES \ OBJECTIF CARAIBES | DOCUMENTAIRE	605 000	2,80%
M6	QUANTICO \ LA FERME | SERIE	#VALEUR!	13,50%
arte	PLUS VITE, PLUS HAUT, PLUS DOPES | DOCUMENTAIRE	568 000	2,60%
C8	QUE JUSTICE SOIT FAITE : | MAGAZINE	487 000	2,50%
W9	LE GRAND CHEMIN | FILM	726 000	3,50%
TMC	LES DOCS DE L'ETE... | DOCUMENTAIRE	386 000	1,80%
NT1	L'ANNEE DU BAC (ANTOINE BALDASSARI) | DOCUMENTAIRE	123 000	0,60%
NRJ 12	LE DERNIER DES MOHICANS | FILM	636 000	3,00%
France 4	FAIS PAS CI, FAIS PAS CA | SERIE	184 000	0,90%
C STAR	LE PLACARD | THEATRE	221 000	1,00%
Gulli	SPLATALOT | JEU	245 000	1,20%
France Ô	H \ UNE HISTOIRE DE SKI | SERIE	123 000	0,60%
HD1	SECTION DE RECHERCHES \ A CORPS PERDU | SERIE	535 000	2,50%
6ter	OBJECTIF LUNE | TELEFILM	466 000	2,20%
23	A DEUX C'EST PLUS FACILE | TELEFILM	241 000	1,10%
RMC Découverte	LA FRANCE DES MYSTERES | DOCUMENTAIRE	364 000	1,70%
Chérie 25	LE CONCILE DE PIERRE | FILM	288 000	1,30%

NIGHT

Nombre de téléspectateurs — En part d'audience

TF1	NEW YORK UNITE SPECIALE \ TELLE EST PRISE... | SERIE	1 735 000	15,00%
France 2	LES POUVOIRS DU CORPS HUMAIN | MAGAZINE	1 076 000	11,30%
France 3	TANDEM \ UN ANNEAU D OR - 2EME PARTIE | SERIE	3 437 000	16,10%
France 5	NUS ET CULOTTES \ OBJECTIF HOLLANDE | DOCUMENTAIRE	696 000	3,20%
M6	QUANTICO \ LE LAPIN | SERIE	2 606 000	12,60%
arte	HONG KONG : GENERATION RETROCESSION | DOCUMENTAIRE	271 000	1,70%
C8	QUE JUSTICE SOIT FAITE | MAGAZINE	290 000	5,50%
W9	ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS | FILM	251 000	3,50%
TMC	90' ENQUETES \ BOCUSE D'OR | MAGAZINE	280 000	3,00%
NT1	L'ANNEE DU BAC (ANTOINE BALDASSARI) | DOCUMENTAIRE	154 000	0,80%
NRJ 12	BANDIDAS | FILM	143 000	1,60%
France 4	FAIS PAS CI, FAIS PAS CA \ TRICHER N'EST PAS JOUER | SERIE	224 000	1,00%
C STAR	LES HOMMES VIENNENT DE MARS LES FEMMES ... | HUMOUR	177 000	1,60%
Gulli	SPLATALOT | JEU	168 000	0,80%
France Ô	H \ UNE HISTOIRE HUMANITAIRE | SERIE	164 000	0,80%
HD1	SECTION DE RECHERCHES | SERIE	545 000	2,80%
6ter	PIRATES DES CARAIBES | FILM	388 000	4,10%
23	L INFILTRE (GIACOMO BATTIATO) | TELEFILM	49 000	0,50%
RMC Découverte	LA FRANCE DES MYSTERES | DOCUMENTAIRE	277 000	2,40%
Chérie 25	LE COEUR ENSEVELI | TELEFILM	97 000	1,00%

AUTRES TV

En part d'audience

85,00%	15,00%

AGENDA DES MEDIAS

AUJOURD'HUI	*08H30*	**Hub Institute** Lancement du Hub Lab	*Paris 9ème - cpaplorey@hopscotch.fr*
	08H30	**Groupe Figaro et Groupe Le Monde** Petit-déjeuner de lancement	*NC - mpronesti@media.figaro.fr*
	09H30	**CNC** Lancement du Festival International des séries TV à Lille	*Paris 16ème - servicepresse@cnc.fr*
	15h45	**France 2** Présentation des programmes de la rentrée	*Paris 15ème - sophie.tonelli@francetv.fr*
LUNDI 10 JUILLET	*09H15*	**France 4** Point presse du nouveau magazine "Scientastik"	*Paris 15ème - a.berenguer@francetv.fr*
MARDI 11 JUILLET	*08h30*	**iab France** "Consommation de vidéos : comment et sur quels écrans sont regardées les vidéos ?"	*Paris 8ème - thomas@iabfrance.com*
	12H00	**France 3** Déjeuenre presse offre fiction 2017-2018	*Paris 8ème - cecile.chemin@francetv.fr*
	15H00	**TF1** Présentation Koh Lanta Fidji	*Boulogne-Billancourt - lbardon@tf1.fr*
MARDI 18 JUILLET	*13H00*	**AJM** Déjeuner autour de Yannick Bolloré, pdg du groupe Havas	*Paris 2ème - contact@ajmedias.fr*
JEUDI 27 JUILLET	*09H00*	**Lagardère** Présentation des résultats du premier semestre 2017 de Lagardère SCA	*Par téléphone - rp@dircom.lagardere.info*
JEUDI 31 AOUT	*09H30*	**TF1** Présentation des nouveautés jeunesse de la rentrée sur TFOU	*Boulogne-Billancourt - cgerard@tf1.fr*
DU 15 AU 17 NOVEMBRE	*09H00*	**MIP Cancun** Edition 2017	*Cancun - jane.garton@reedmidem.com*

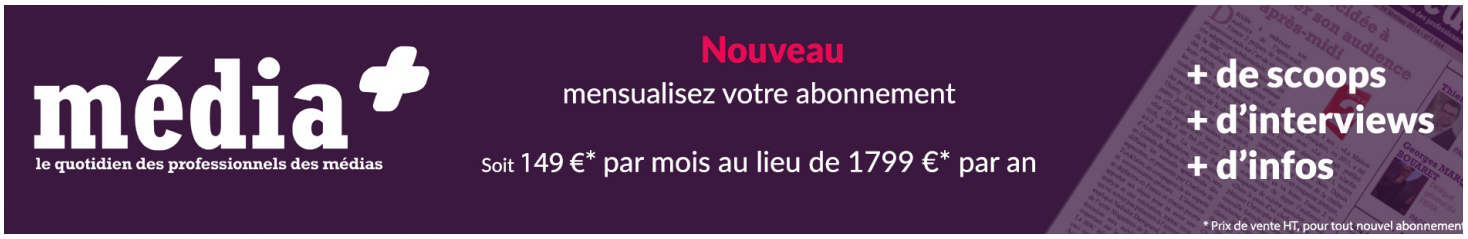

Les articles de ce journal sont protégés par le droit d'auteur

Avant d'en faire des copies dans le cadre de votre activité professionnelle, assurez-vous qu'un contrat d'autorisation a été signé avec le CFC

www.cfcopies.com

Centre Français d'exploitation du droit de Copie

MÉDIA+ (@lemediaplus) 123, rue de la Faisanderie - 75116 Paris. Tél. 01 43 59 08 45 / Fax : 01 42 89 22 17 - E-mail : redaction@lemediaplus.com - Site web : www.lemediaplus.com - Média+ est édité par Nore&Press Editions - Direction de la publication : Prescilia Sitbon - Rédactrice en chef : Eléonore Eschemann - En collaboration avec Maxime Guény et Sabine Eschemann - Directrice commercial (Abonnement / Publicité) : Prisca Lartigue 06.82.90.63.72 - Graphisme : Julie Monod-Laporte & Valerie Provot.

Abonnez-vous à Média+

Pour : 1799 € HT/ an ou 160 € /mois pendant 1 an

Pour encore plus d'informations retrouvez nous sur :

Facebook Twitter Website LinkedIn

REPRODUCTION INTERDITE